



# Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration

## Lundi 26 juin 2023

### Maison du Bridge - Strasbourg

#### Bureau Exécutif

Président	Guy BERENGUER
Vice-Présidente	Geneviève REINHARDT
Directeur des Compétitions	Francis WOLFF
Trésorier	Gérard GULDMANN
Secrétaire Générale	Martine SCHUPP

#### Membres individuels élus

Catherine BUSQUET	
Philippe CHAPUS	
Bernard LACOUR	Absent
Agnès MARZOLF	

#### CRED

Présidente	Fabienne GEORGE
------------	-----------------

#### Clubs élus

B.C. BARTHOLDI COLMAR	Georges FREY	Représenté par F. George
COLMAR B.C.	Carlo ROLLI	Absent
HAGUENAU B.C.	Geneviève REINHARDT	
B.C. TROIS FRONTIERES HUNINGUE	Roland MISLIN	Représenté par G. Berenguer
TOP BRIDGE MOLSHEIM	Astrid WILK	
MULHOUSE B.C.	Béatrice TESSIER	
B.C. SARREBOURG	Jean-Claude POUILLAUDE	Représenté par G. Reinhardt
SAVERNE B.C.	Sabine LEPERS	Représentée par M. Schupp
CERCLE DE BRIDGE STRASBOURG	Geneviève SCHMIDT	
CUBE STRASBOURG	Kenneth TAKEDA	
B.C. STRASBOURG MEINAU	Robert STOLTZ / M.C. VAUDOIS	
CLUB DES CIGOGNEAUX	Christine DELMAS	Représentée par M. Schupp

#### Club invité

WISSEMBOURG B.C.	François PITRE	Représenté par G. Reinhardt
------------------	----------------	-----------------------------

#### Invités

APR	Evelyne MULLER
Web Master	Catherine BUSQUET

#### Responsables des commissions

Arbitrage	Philippe CHAPUS	
Administration	Nicolas DUGAST	
Développement et Communication	Marc GIORIA	Représenté par G. Reinhardt
Enseignement-Jeunes	Ivan LASTAKOWSKY	
Statuts	Geneviève SCHMIDT	

Le Président Guy Berenguer ouvre la réunion et remercie les personnes présentes et regrette néanmoins que la moitié des présidents sont absents ou représentés.

## **1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 27 mars 2023**

L'assemblée n'a pas de commentaire à ajouter.

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.*

## **2. Rapport du Président**

### **Compte rendu du Conseil Fédéral des 3 et 4 juin 2023.**

Le Président G. Berenguer précise que les différentes présentations faites par la FFB durant ce conseil fédéral seront envoyées aux membres du C.A.

Ce conseil fédéral a eu lieu à la Maison du Bridge, durant l'Open Européen.

Le Président F. Riehm a remercié le Comité d'Alsace pour l'accueil du Conseil Fédéral à la Maison du Bridge. Il a exprimé ses regrets quant à la faible participation à l'OPEN, tant aux compétitions de l'EBL qu'aux compétitions françaises. Il estime qu'un questionnement global sur l'organisation, en France, d'évènement tel que l'OPEN EUROPEEN est nécessaire. Il a manifesté son désarroi par rapport à cet OPEN, qui va engendrer un déficit important. Les joueurs ne se déplacent plus dans les mêmes proportions (3 fois plus de participants à Lyon en 2017)

Bilan chiffré des licences FFB : 73 900 licenciés, soit + 3 %, mais 64 000 licenciés payants, 1 700 licenciés bridge numérique. Il faut constater le développement important du bridge numérique, et en tenir compte dans le futur.

Pour que les clubs survivent, il faut chaque année 10 % de nouvelles licences, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Le Président F. Riehm a insisté sur les moyens financiers indispensables au développement du bridge, d'où des augmentations de tarifs de la licence et des tournois pour la saison prochaine.

#### **- Point Financier**

Compte de résultat simplifié : le budget de la FFB est en nette baisse et accuse une perte de 1 million €

Dans les diapos jointes au PV, évolution des différents services.

Déficit prévu de l'OPEN : 80 000 €.

Par le manque de sponsoring et le manque de participants, ce déficit passe officieusement à - 250 000 € ; la répartition de ce déficit n'est pas déterminée, les discussions sont en cours.

Ce conseil fédéral était plutôt informatif, en conclusion le Président remercie par avance le Comité d'Alsace et les bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de l'OPEN.

### 3. Finances

G. Guldmann rappelle que le bilan sera fait au 30 juin, les comptes de juin ne sont pas clos.

La situation s'est stabilisée, le cash-flow sera négatif (- 5 000 à - 10 000 €).

En mars, la fréquentation était bonne et nous laissait espérer un meilleur résultat, mais les chiffres durant ces trois derniers mois ne se sont pas maintenus.

Il nous reste une dette de 20 000 € auprès de la FFB, que nous réglerons au fur et à mesure ; toutes les autres factures sont payées.

### 4. Rapports des commissions

#### Compétitions

F. Wolff prend la parole.

- **Statistiques de participation** : n'ont pas évolué.
- **Tarifs** : le tableau des tarifs sera refait et vous sera envoyé, nous avons uniquement répercuté les augmentations de la FFB.
- **Coupe de France** : la redevance fédérale est de 39 € (au lieu de 36 €) ; la part du comité reste inchangée.
- **Licence club** : nous proposons de passer de 90 € à **100 €**
- **Licence joueur** : le prix pour la saison en cours était de 35 € ; la part de la FFB augmente de 3 €, nous proposons de passer à **40 €**.

***Ces prix ont été soumis au vote des membres du C.A. et ont été acceptés à l'unanimité des voix.***

- **Calendrier de la saison prochaine**

Une modification est encore à ajouter à la version 5 : la date de l'Assemblée Général Elective. Nous proposons faire cette A. G. le même jour que le tournoi de clôture, soit dans la matinée du samedi 29 juin 2024.

***Le calendrier est adopté à l'unanimité et sera transmis à tous les membres du comité par les clubs.***

- **Classement et indice de compétition**

Les indices de valeur actuels ne seront pas modifiés, le calcul du classement des joueurs par catégories reste inchangé.

Un indice de compétition s'est ajouté (mentionné sur la page individuelle des joueurs sur le site FFB) : cet indice est calculé sur le résultat du cumul des 5 dernières saisons pour les 7 meilleures compétitions des joueurs.

Cet indice sera retenu pour les inscriptions aux compétitions.

Toutes les explications sont disponibles sur le site de la FFB, page ACCUEIL, rubrique INDICE DE COMPETITION.

- **Interclubs**

Le transfert de licence d'un club à un autre ne sera plus nécessaire, les joueurs pourront faire partie d'une équipe d'un autre club, mais devront être enregistrés sur le site de la FFB en tant que sympathisant.

***Toutes ces modifications seront détaillées dans un mail de F. Wolff à tous les joueurs, à la rentrée.***

Intervention du BC Rixheim-Mulhouse :

Pourquoi des joueurs d'autres comités peuvent-ils aller jouer dans le comité de leur choix ?

Il faudrait que la majorité d'une équipe soit licenciée dans le comité.

Nous avons déjà évoqué cette question, mais le règlement national des compétitions va dans le sens inverse, à savoir une plus grande liberté de jouer dans d'autres comités. G. Berenguer reverra cette question avec les responsables de la FFB.

- **Jeunes, enseignement**

G. Reinhardt prend la parole :

Les cours de l'Université Populaire de Strasbourg et de Haguenau ont repris.

E. Muller a mis en place un cours pour les actifs débutants à 17 h 50 le mardi.

Les collèges de Chatenois, Eschau et Guebwiller ont continué leurs activités.

Pendant l'OPEN, un certain nombre d'enseignants sont venus avec leur classe pour une initiation ; nous espérons que cela permettra de relancer le bridge scolaire.

P. Chapus relate les problèmes actuels des enseignants : un pacte de remplacement des enseignants d'un même établissement doit être mis en place ; le recteur a menacé les établissements qui refusent de signer les pactes de remplacement de supprimer tous les clubs dans les établissements concernés. Si cette situation devient effective, nous devons trouver d'autres solutions, par exemple des cours privés, il nous faudra contourner les problèmes et trouver d'autres initiatives.

E. Muller espère faire une formation de moniteurs de 4 jours consécutifs pendant les vacances de la Toussaint, elle enverra les informations et des dossiers d'inscriptions aux présidents de clubs.

Il appartient aux clubs de décider quant au financement de cette formation.

La formation d'arbitre se fera plus tard pour un examen en juin 2024.

- **Développement**

Marc Gioria, qui ne pouvait pas être présent à cette réunion a envoyé un résumé des activités de la commission.

Les membres de la commission se sont investis durant l'Open :

- initiation place Kléber

- rencontre avec les clubs non-affiliés : G. Berenguer avait invité 7 clubs à venir au Parc Exposition, Les clubs de Brunstatt, Guebwiller et Sélestat ont donné suite à notre invitation.

- La rencontre avec l'adjoint au maire des sports et loisirs de la ville de Strasbourg n'a pas été très productive, il a décliné notre proposition de l'opération « Bridgez-vous » mais reste ouvert à d'autres possibilités de développement. Nous reprendrons contact avec lui ultérieurement.

- 2 représentants de la commission sont allés jouer à Vendenheim, où ils ont été bien reçus.

### Futures actions de la commission :

- contacter les comités d'entreprises et les grandes écoles (création d'une affiche et d'un dossier de présentation avec possibilité d'initiation au sein de l'entreprise)
- organisation d'une journée portes ouvertes
- rencontre des clubs non affiliés pour un tournoi ludique

#### **CRED**

Rien à signaler

#### **MBA**

Ken Takeda mentionne les différents travaux qui doivent être faits :

- \* La porte d'entrée est encore à réparer → des devis sont en cours d'étude.
- \* La clim et la ventilation n'ont pas été révisés
- \* Les petites clim des petites salles et local arbitre utilisent des liquides qui ne sont plus homologués.
- \* Le défibrillateur ne marche pas, la batterie doit être changée → G. Reinhardt s'en occupe.
- \* Le sèche-mains des toilettes doit être réparé → nous allons essayer de le faire réparer par notre électricien.

#### **Arbitrage**

Une réunion a eu lieu avec les arbitres fédéraux et de comité. Compte tenu de l'actuelle situation financière du comité, le BE a estimé que tout le monde pouvait et devait faire un effort. Dans cette optique, F. Wolff a présenté un projet de modification du calcul des indemnités d'arbitrage, qui aurait abouti pour le Comité à une économie annuelle de 1 200 à 1 300 €. Cette proposition n'a pas été acceptée par les arbitres et nous avons décidé de la retirer. Nous avons informé les arbitres qu'une nouvelle proposition serait faite lors du Conseil d'Administration ; cette nouvelle proposition tiendra compte, comme cela se pratique dans tous les comités, de plusieurs paramètres contre un seul actuellement. Pour tenir compte de l'avis des arbitres, cette proposition ne visera plus à faire faire des économies au comité.

Nous avons interrogé différents présidents de comité. Il s'avère que, hors Paris et le midi, nous sommes dans la moyenne des rétributions.

Un échange d'opinions différentes s'en suit, P. Chapus exprime la réserve des arbitres, qui voudraient pouvoir se consulter entre eux à propos de la nouvelle proposition de calcul de leur rétribution.

G. Berenguer rappelle que ce sont les membres du CA qui doivent décider par leurs votes d'un changement des rétributions, décision qui doit tenir compte d'éventuelles compétitions déficitaires.

Afin de mettre un terme à ces discussions, G. Berenguer conclut que nous allons envoyer la proposition aux arbitres et attendons leurs réactions. Par la suite, la décision sera proposée au vote des membres du C.A. (éventuel vote électronique sur le site de la FFB).

## **5. Bilan : Open Européen de Strasbourg – 3 au 17 juin 2023**

G. Berenguer souligne l'engagement de tous les bénévoles et les en remercie.

La FFB a prévu une « soirée bénévoles » cet automne à Strasbourg qui permettra de rassembler tous les intervenants.

JP Garnier a envoyé un mail de remerciements pour l'initiation faite place Kléber.

## 6. Divers

- **Question de K. Takeda : clé de répartition**

F. Wolff explique que le calcul de la clé de répartition entre les deux clubs de la MBA et le Comité ne peut se faire que sur une saison entière (01.07 au 30.06). La clé utilisée actuellement est celle de la saison 2018/2019. La nouvelle clé de répartition sera opérationnelle dès la saison 2023-2024.

Il faut pouvoir disposer de toutes les factures de clubs, de la participation, des différents frais. Pour l'instant, les comptes du mois de juin ne sont pas définitifs, dès que les chiffres de la saison 2022/2023 seront disponibles, la clé sera mise à jour.

## 7. Prochaine A.G. le mercredi 13 septembre 2023, suivi du premier C.A.

Guy Berenguer remercie les participants et clôt la réunion à 21 h 15.

Martine Schupp  
Secrétaire Générale du Comité d'Alsace